

2G CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 Euros
Siège social : 45 rue Lepic – 75018 PARIS

490 110 467 R.C.S. PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2024
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 41 143.37 Euros en totalité au compte autres réserves qui passera ainsi de 660 273.21 Euros à 701 416.58 Euros.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE	ELIGIBILITE A L'ABATTEMENT PREVU A L'ART 158 DU CGI
31 décembre 2021	0	0
31 décembre 2022	0	0
31 décembre 2023	0	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le gérant
GONCALVES Marco



2G CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 Euros

Siège social : 45 rue Lepic – 75018 PARIS

490 110 467 R.C.S. PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 31 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
Et le trente et un décembre, à dix heures,

Les associés de la société " **2G CONSTRUCTION** ", société à responsabilité limitée au capital de 30 000 Euros, divisé en 100 parts de 300 Euros chacune, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur GONCALVES Marcio 45 rue Lepic 75018 PARIS	Gérant	50 parts
--	--------	----------

Monsieur GONCALVES Bruno 165 rue Championnet 75018 PARIS	Associé	50 parts
--	---------	----------

100 parts

=====

Monsieur GONCALVES Marcio préside la séance en qualité de gérant associé.

Monsieur le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Puis Monsieur le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Fixation de la rémunération de la gérance et de l'associé,
- Questions diverses.

Monsieur le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution inscrite à l'ordre du jour.

AG
BG

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'allouer à Monsieur GONCALVES Marcio, gérant de la société, une prime exceptionnelle de 32 400 Euros payable dans le courant de l'année 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale a décidé d'octroyer à Monsieur GONCALVES Bruno, associé, une prime exceptionnelle de 5 400 Euros payable sur les mois de novembre et décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant, par tous les associés présents.

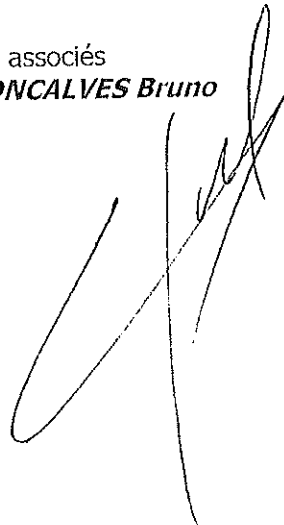
Le gérant

GONCALVES Marcio



Les associés

GONCALVES Bruno



BILAN ACTIF



ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)	15 000		15 000	15 000	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	3 084	1 073	2 011	3 059	1 048 34.26
	Autres immobilisations corporelles	21 256	11 024	10 232	5 396	4 836 89.61
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts				1 000	1 000 100.00
	Autres immobilisations financières	5 781		5 781	5 209	571 10.96
	Total II	45 120	12 097	33 023	29 664	3 359 11.32
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	12 188		12 188	56 465	44 277 78.41
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	237 808		237 808	268 791	30 983 11.53
	Autres créances	31 199		31 199	45 532	14 333 31.48
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	20		20	20	
	Disponibilités	551 533		551 533	504 425	47 108 9.34
	Charges constatées d'avance (3)	24 309		24 309	138 724	114 415 82.48
	Total III	857 057		857 057	1 013 957	156 899 15.47
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		902 178	12 097	890 081	1 043 621	153 540 14.71

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

15 000
5 781



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 000	30 000		
	Réserves				
	Réserve légale	3 000	3 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	660 273	610 194	50 079	8.21
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	41 143	50 079	8 936	17.84
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	734 417	693 273	41 143	5.93
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	506	597	91	15.29
	Emprunts et dettes financières diverses	9 622	16 826	7 204	42.81
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 859	171 866	97 007	56.44
	Dettes fiscales et sociales	40 150	116 756	76 606	65.61
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	30 527	44 303	13 776	31.10
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	155 664	350 348	194 684	55.57
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		890 081	1 043 621	153 540	14.71

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

155 664 350 348

SARL 2G CONSTRUCTION

45 rue Lepic

75018 PARIS



A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke.

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

SOFICOM

12 AVENUE DU VALQUIOU

93290 TREMBLAY EN FRANCE

01 48 78 75 63

ANNEXE



SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice
- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales
Permanence ou changement de méthodes

X

X
X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations
Etat des amortissements
Composition du capital social
Produits à recevoir
Charges à payer
Charges et produits constatés d'avance

X
X
X
X
X
X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 890 080.67 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 626 480.00 Euros et dégageant un bénéfice de 41 143.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

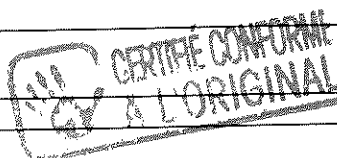
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024



- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 165		569
Matériel de transport	19 043		10 167
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 816		
TOTAL	25 024		10 736
Prêts, autres immobilisations financières	6 209		5 071
TOTAL	6 209		5 071
TOTAL GENERAL	46 233		15 807

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			15 000	15 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 650	3 084	3 084
Matériel de transport		9 770	19 440	19 440
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 816	1 816
TOTAL		11 420	24 340	24 340
Prêts, autres immobilisations financières		5 500	5 781	5 781
TOTAL		5 500	5 781	5 781
TOTAL GENERAL		16 920	45 120	45 120

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 106	618	651	1 073
Matériel de transport		15 463	2 155	7 199	10 419
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			605		605
TOTAL		16 569	3 378	7 850	12 097
TOTAL GENERAL		16 569	3 378	7 850	12 097
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Installations techniques matériel outillage indus.	618				
Matériel de transport	2 155				
Matériel de bureau informatique mobilier	605				
TOTAL	3 378				
TOTAL GENERAL	3 378				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024



Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	300.0000	100			100

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	68 134
Autres créances	461
Total	68 596

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	506
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 165
Autres dettes	352
Total	13 023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	24 309
Total	24 309